



Madame la Première ministre
Madame Elisabeth Borne
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 27 avril 2023

Objet : Alerte sur le projet de démolition/ reconstruction de la Cité-Jardin de la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), en suite de nos lettres d'avril 2021 et septembre 2022 au Ministère de la Culture.

Madame la Première ministre,

Nous vous informons de la situation à très grands risques que présente le projet municipal et départemental cité en objet, avec des conséquences qui seraient dramatiques et engageraient la responsabilité de l'État à plusieurs titres :

- Une atteinte à notre patrimoine culturel en abîmant une Cité-Jardin de renom, labellisée Patrimoine du XXe siècle, à l'avant-garde d'un modèle urbain d'une grande modernité, conservée jusqu'ici dans son homogénéité et unicité premières. Une visite récente d'Europa Nostra a confirmé l'analyse d'un patrimoine européen exceptionnel, à sauvegarder dans son intégralité. La Butte-Rouge y est décrite comme « *riche de création architecturale et plastique, tournée vers l'innovation sur le plan urbain et truffée de trouvailles paysagères* », en introduction de l'ouvrage qui lui est consacré, et que vous trouverez en photo, jointe à notre courrier. Il s'agit de l'aboutissement d'une recherche de composition esthétique et constructive en banlieue parisienne effectuée par de jeunes architectes et techniciens avec des références explicites aux cités-jardins en Angleterre, en Allemagne, et dans toute l'Europe, visitées lors des voyages organisés par Henri Sellier, maire de la commune, à la tête de l'OPHBMS (Office Public d'Habitations à Bon Marché de la Seine), qu'il a lancé en Juillet 1915. L'ensemble de la Butte-Rouge a continué de s'agrandir et d'être réhabilité en douceur, au cours du XXème siècle.
- Une atteinte à la dimension prophylactique, sociale et sociétale originelle du lieu avec une offre de logements à loyer modéré dans un « paysage enchanteur », alors que l'opportunité d'habiter en banlieue ouest parisienne reste très difficile voire impossible à trouver. Elle incarne l'osmose des habitations et d'un paysage planté jardiné inédit, sur une très grande échelle, adapté à la pente, aux orientations possibles, au climat. La destination initiale de la Butte-Rouge, pour population laborieuse ou retraitée, devrait être maintenue. Les appartements sont conçus avec une double orientation permettant la ventilation naturelle



sur les espaces verts, jardins et parcs alentour. Cela permet à des familles souvent modestes, souvent nombreuses, de continuer d'accompagner leurs enfants et petits-enfants, de partager la vie quotidienne dans une fraîcheur naturelle salubre.

- Une atteinte à la dimension d'exemplarité écologique de cette cité-jardin, dont les espaces plantés généreux et de grande taille, sont les meilleurs remparts contre la pollution. La Cité-Jardin de la Butte Rouge est apte à résister de façon optimale au phénomène de réchauffement climatique, à l'assèchement des sols.

Des études de l'énergie grise investie par les générations précédentes, et un projet d'une réhabilitation-restauration avec des artisans et corps d'état locaux, devraient écarter les projets de grands groupes du BTP visant les économies d'échelle, et conduisant à l'épuisement de ressources naturelles, comme le sable, le ciment, l'eau, la chaux, le verre etc.. devenues précieuses.

Une forme d'urgence vient de ce que nous constatons de façon inquiétante le départ accéléré des habitants, la condamnation des entrées d'immeubles par des panneaux métalliques blindés, et bientôt peut-être, l'arrivée des engins mécaniques pour la *tabula rasa*, qui, même ponctuelle, irait à l'encontre des belles valeurs portées par tous les contributeurs de la cité-jardin châténaisienne. Enfin, une nouvelle condamnation par le Conseil d'État, en matière d'écologie, serait à craindre.

La dimension d'exception simultanée sur les plans culturel, social et écologique de la Butte-Rouge relève de trois ministères distincts, ce qui nous amène à vous solliciter, Madame la Première ministre, directement. Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez porter à notre appel.

Nous vous prions, Madame la Première ministre, de bien vouloir agréer l'expression de notre haute considération.

Éric Pallot
Président d'ICOMOS France

Agnès Cailliau
Expert scientifique ISC20C

Copie : Monsieur Didier- Roland Tabuteau, vice-président du Conseil d'État.

Pièce-jointe : Couverture de l'ouvrage d'Élise Guillerm, *Une Cité-jardin moderne, la Butte Rouge à Châtenay-Malabry*, éditions Parenthèses, janvier 2022.

Pièce-jointe : Couverture et quatrième de couverture de l'ouvrage d'Élise Guillerm *Une Cité-jardin moderne, la Butte Rouge à Châtenay-Malabry*, éditions Parenthèses, janvier 2022.

